

été  
2024

Cap sur les  
Vacances

La Corse

3/17 ans

Accueils de loisirs  
Séjours ados





*Plage de Palombaggia - Corse du Sud*



Frédéric CHÉREAU  
Maire de Douai



Chers petits et grands,

L'été tant attendu est une période de repos bien mérité mais aussi de loisirs, de découverte. Depuis plusieurs années, la ville de Douai propose des accueils de loisirs où petits et grands peuvent s'épanouir. Cette année, les jeux olympiques s'inviteront naturellement dans nos accueils.

Les ados pourront vivre de nouvelles expériences grâce aux séjours. Ils ne partiront pas « juste » en séjour mais nous les associons dans la réalisation, la préparation et l'organisation du séjour en les rendant acteurs.

C'est encore un bel été qui s'annonce à Douai. Profitez !

Agnès DUPUIS  
Adjointe déléguée  
à l'Éducation, à l'Enfance  
et à l'Égalité femme-homme





## *Accueils de loisirs*

Maternel (3/5 ans) .....	p. 7
Sport et culture (6/11 ans) .....	p. 9
Nature et découverte (6/11 ans) .....	p. 11
Ados (12/17 ans) .....	p. 13
Accueils en demi-journées (3/11 ans) .....	p. 15

## *Séjours*

Nature et multi-activités en Isère (12/14 ans) .....	p. 16
Sports nautiques en Normandie (12/14 ans) .....	p. 17
Séjour en Corse (15/17 ans) .....	p. 19

## *Colonie apprenante à Merlimont*

Découverte nature et sports (CE1-CM2) .....	p. 21
---	-------

## *Tarifs*

Accueils de loisirs .....	p. 22
Séjours Douaisiens .....	p. 23
Séjours non-Douaisiens .....	p. 24

<i>Informations pratiques</i> .....	p. 25
-------------------------------------	-------



# Accueil maternel - 3/5 ans

Des animateurs formés à la petite enfance prendront soin des petits de 3 à 5 ans pour leur proposer des activités et excursions adaptées à leur rythme et leurs besoins dans des espaces spécialement aménagés pour eux.



**Du 9 juillet au 16 août**



**À la journée de 9h à 17h**



**École Jean Monnet**

69 rue d'Esquerchin

**Garderie** de 7h30 à 9h et de 17h à 18h

Fermeture le 15 août

Pour le plaisir de tous, les équipes d'animation ont concocté un programme adapté à l'âge des enfants et riche en activités diverses basées sur :

**La découverte des sens** : activités manuelles, jeux d'expression corporelle, activités d'éveil sensoriel, lecture de contes, initiation à la danse, parcours de motricité, chants, grands jeux...

**Les excursions et sorties** : piscine, musée, serres municipales, Loisiparc, bowling, zoo, ferme pédagogique, cinéma, spectacles...

Un accueil sous forme de spectacle sera proposé sur chaque centre, où les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial et festif.



# Sport et culture - 6 / 11 ans

De chouettes moments s'annoncent pour les enfants ! L'équipe d'animation a concocté un programme bien rempli : jeux sportifs et olympiades, activités artistiques, sorties et excursions. Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" sont proposés (2 nuits).



**Du 9 juillet au 16 août**



**À la journée de 9h à 17h**



**École François Lemaire**

805 boulevard de la République

**Garderie** de 7h30 à 9h et de 17h à 18h  
Fermeture le 15 août

**Découverte des sports** : des activités sportives imaginaires pour des athlètes venus de pays également fantaisistes.

**Découverte de la culture** : "l'artiste est un athlète de son art et le sportif, un artiste de son sport" (toutes formes d'art en lien avec le sport et la nature).

**Découverte du camping** : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 09 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Ces séjours sont gratuits dans le cadre des accueils de loisirs ; une participation est demandée pour couvrir le coût du repas.

**Excursions et sorties** : piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma, Loisiparc, Crazy show...

Un accueil sous forme de spectacle sera proposé sur chaque centre, où les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial et festif.



# Nature et découverte - 6 / 11 ans

Les enfants vont vivre de belles aventures au cœur de la nature. Ils devront faire preuve d'esprit d'équipe et de curiosité et feront le plein d'activités et de découvertes autour des sciences ! Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" seront proposés (2 nuits).



**Du 9 juillet au 16 août**



**À la journée de 9h à 17h**



**Parc Charles Fenain**

2 rue de la Fontaine (Lauwin-Planque)

**Garderie** de 7h30 à 9h et de 17h à 18h  
Fermeture les 14 juillet et 15 août

**Découverte de la nature "Protégeons notre planète"** : développement durable, faune et flore locale.

**Découverte des sciences "De la Terre à l'infini"** : les planètes, les astres, et les moyens d'observation, d'exploration.

**Découverte du camping** : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 9 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Ces séjours sont gratuits dans le cadre des accueils de loisirs ; une participation est demandée pour couvrir le coût du repas.

**Excursions et sorties** : piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma, forum des Sciences, club astronomique, Loisiparc, Crazy show...

Un accueil sous forme de spectacle sera proposé sur chaque centre, où les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial et festif.



# Ados - 12 / 17 ans

Cet accueil s'adresse aux ados à la recherche de nouvelles sensations. Les jeunes pourront s'essayer au street art et aux arts du spectacle à travers des initiations théâtre, cirque, cabaret, slam, stand-up, danse, graffitis. Des sorties seront également proposées ainsi que des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" (4 nuits).



**Du 9 juillet au 16 août**



**À la journée de 9h à 17h**



**Annexe école Jean Jaurès**

71 rue de Twickenham

**Garderie** de 7h30 à 9h et de 17h à 18h

Fermeture le 15 août

**Des initiations** : sport, théâtre, cirque, slam, stand-up, danse, graffitis, robotique.

**La découverte du camping** : les ados pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 9 août à raison de 4 nuits sur place. Ces séjours sont gratuits dans le cadre des accueils de loisirs, une participation est demandée pour couvrir le coût du repas.

**Les excursions et sorties** : parc de loisirs, piscine, bowling, cinéma, cirque éducatif, laser game, atelier manga, réalisation d'une fresque...

**L'organisation d'un projet** : un accueil sous forme de spectacle sera réalisé par les jeunes, où les parents seront invités autour d'un moment convivial et festif.



# Accueils demi-journées - 3 / 11 ans

Un format plus léger mais un été riche en découvertes et activités variées.



**Du 9 juillet au 16 août**



**À la demi-journée de 14h à 17h**



**Écoles Léonie Maïaux et Paul Painlevé**

105 rue Léonie Maïaux

**Garderie** de 17h à 18h

Fermeture le 15 août

**Découverte des sens** : activités manuelles, jeux d'expression corporelle, activités d'éveils sensoriels, lecture de contes, initiation à la magie, parcours de motricité, chants, grands jeux...

**Excursions et sorties** : piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, ferme pédagogique, cinéma...

Un accueil sous forme de spectacle sera proposé sur chaque centre, où les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial et festif.

# Ados 12/14 ans

## Séjour nature et multi-activités



Séjour de 8 jours et 7 nuits proposant un hébergement situé au cœur du parc naturel régional du Vercors, dans le village d'Autrans.

La structure possède de nombreuses salles d'activités, dont une bibliothèque, un chalet équipé d'une salle de projection, un musée thématique, des terrains multisports, une piscine chauffée et un ranch avec des poneys et chevaux.

Le programme comprend des activités autour de la nature et de l'environnement telles que le cani-rando, le grimpe à l'arbre, une course d'orientation, une descente de luge d'été et une visite à la ferme. Le transport de Douai au centre d'hébergement s'effectuera en train et en autocar.



**Du 12 au  
19 juillet**



**Autrans  
(Isère)**



# Ados 12/14 ans

## Séjour sports nautiques

Séjour de 8 jours et 7 nuits proposant un hébergement idéalement situé dans le Haut-Cotentin en bord de mer, à 10 minutes à pied du centre-ville de Cherbourg.

La structure possède un accès direct à la plage et est bordée d'un espace de dunes, d'un camping, d'une piscine et de la Maison du Littoral et de l'Environnement. Le programme proposé aux jeunes comprend des activités nautiques sportives telles que la voile, le paddle, le kayak et le char à voile.

Le transport de Douai au centre d'hébergement s'effectuera en autocar.



**Du 24 au  
31 août**



**Tourlaville  
(Normandie)**





# Ados 15/17 ans

## Séjour en Corse



**Du 15 au 23 juillet**



**Porticcio**  
**Corse du Sud**

Séjour de 9 jours et 8 nuits en Corse.

Un voyage sur l'île de beauté où les jeunes sont acteurs de leurs vacances. Entre mer et montagne, les paysages et les plages de la baie d'Ajaccio, à Porticcio, proposent un cadre idéal pour voyager.

L'aventure pour les jeunes commencent au départ de Douai en train direction Toulon pour prendre le ferry, ils hébergeront sous tente en camping à Porticcio et se déplaceront en mini-bus pour profiter des douceurs de la Corse : baignades, activités nautiques, excursion en bateau, visites, randonnée et canyoning.

Avant et pendant le séjour, les jeunes seront associés à l'organisation de la vie quotidienne : montage des tentes, préparation des repas ...



# *Colonies apprenantes*

## *7/12 ans*

### *Merlimont*



*7/12 ans - CE1 - CM2*

*Découverte nature*



**Du 22 au 26 juillet**



**15 €**

Séjour de 5 jours et 4 nuits proposant un hébergement sur la station balnéaire de Merlimont. La structure se trouve à proximité des plages et possède un espace dunaire arboré propice aux apprentissages et un retour à la nature. Les matinées, consacrées aux renforcements scolaires, laisseront place aux activités lors des après-midis : pêche à pied, découverte des dunes, course d'orientation, découverte du milieu, jeux coopératifs...

Le transport de Douai au centre d'hébergement s'effectuera en autocar.

# Tarifs accueils de loisirs

La ville de Douai a mis en place une nouvelle politique tarifaire plus équitable qui permet à chacun de contribuer à la hauteur de ses moyens.

**Pour les Douaisiens, le tarif est calculé selon un taux de participation individualisé** (en fonction des revenus, du nombre d'enfants à charge et du quotient familial).

Ex. : pour un accueil à la journée avec repas, le tarif variera entre 1,55 € et 10,30 € / jour.

Douaisiens et ULIS*	Tarif minimum	Tarif maximum
Demi-journée	0,38 €	2,50 €
Journée avec repas	1,55 €	10,30 €
Journée sans repas	1,15 €	7,65 €
Garderie (matin ou soir)	0,13 €	0,83 €

\*ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

**Pour les non-douaisiens**, le tarif est appliqué en fonction du quotient familial (QF) selon 3 tranches :

Non-Douaisiens	QF < 700 €	700 € > QF > 1700 €	QF > 1700 €
Demi-journée	1,40 €	2,79 €	5,58 €
Journée avec repas	5,69 €	11,38 €	22,76 €
Journée sans repas	4,24 €	8,48 €	16,96 €
Garderie (matin ou soir)	0,47 €	0,93 €	1,86 €

Les enfants relevant des dispositifs d'accueils et d'intégration (centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) et office français immigration intégration (OFII)) et les enfants relevant du dispositif de l'aide sociale à l'enfance bénéficient des tarifs de la première tranche du quotient familial.

Un tarif dégressif (50%) est appliqué pour les familles douaisiennes à partir du 3<sup>e</sup> enfant.



# Tarifs séjours Douaisiens (avec transport)

Quotient familial (QF)	0 € à 369 €	370 € à 499 €	500 € à 700 €	701 € à 899 €	900 € à 1199 €	1200€ à 1999€	2000 € et plus
------------------------	----------------	------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------

TOURLAVILLE (Normandie)							
<b>Coût pour les familles</b>	<b>57 €* </b>	<b>80 €* </b>	<b>102 €* </b>	<b>147 € </b>	<b>200 € </b>	<b>237 € </b>	<b>312 € </b>
Participation ville de Douai	541 €*	595 €*	649 €*	910 €	857 €	820 €	745 €

AUTRANS (Isère)							
<b>Coût pour les familles</b>	<b>76 €* </b>	<b>106 €* </b>	<b>136 €* </b>	<b>196 € </b>	<b>266 € </b>	<b>316 € </b>	<b>416 € </b>
Participation ville de Douai	437 €*	484 €*	530 €*	776 €	706 €	656 €	556 €

PORTICCIO (Corse du Sud)							
<b>Coût pour les familles</b>	<b>114 €* </b>	<b>159 €* </b>	<b>204 €* </b>	<b>294 € </b>	<b>399 € </b>	<b>474 € </b>	<b>624 € </b>
Participation ville de Douai	741 €*	772 €*	804 €*	1020 €	915 €	840 €	690 €
Participation VACAF	459 €*	382,50 €*	306 €*	-	-	-	-

\***Coût total d'un séjour** = coût pour les familles + participation ville + participation VACAF

# Tarifs séjours non-Douaisiens (avec transport)

Quotient familial (QF)	0 € à 369 €	370 € à 499 €	500 € à 700 €	701 € à 899 €	900 € à 1199 €	1200€ à 1999€	2000 € et plus
------------------------	----------------	------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------

TOURLAVILLE (Normandie)							
<b>Coût pour les familles</b>	<b>125 €* </b>	<b>162 €* </b>	<b>237 €* </b>	<b>312 € </b>	<b>387 € </b>	<b>462 € </b>	<b>537 € </b>
Participation ville de Douai	473 €*	512 €*	514 €	745 €	670 €	595 €	520 €

AUTRANS (Isère)							
<b>Coût pour les familles</b>	<b>166 €* </b>	<b>216 €* </b>	<b>316 €* </b>	<b>416 € </b>	<b>516 € </b>	<b>616 € </b>	<b>716 € </b>
Participation ville de Douai	347 €*	374 €*	350 €*	556 €	456 €	356 €	256€

PORTICCIO (Corse du Sud)							
<b>Coût pour les familles</b>	<b>249 €* </b>	<b>324 €* </b>	<b>474 €* </b>	<b>624 € </b>	<b>774 € </b>	<b>924 € </b>	<b>1074 € </b>
Participation ville de Douai	606 €*	607 €*	534 €*	690 €	540 €	390 €	240 €
Participation VACAF	459 €*	382,50 €*	306 €*	-	-	-	-

\***Coût total d'un séjour** = coût pour les familles + participation ville + participation VACAF

# 1- INSCRIPTION

**Les inscriptions se font en ligne** (dans la limite des places disponibles) **sur le site internet de la ville de Douai :**

**[www.douai.fr](http://www.douai.fr) > espace famille**  
**· du lundi 13 mai au vendredi 14 juin.**

Possibilité de s'inscrire sur place en prenant rendez-vous à la direction Éducation, enfance et jeunesse au **03 27 93 58 54** (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou en ligne **[www.rdv360.com/direction-des-affaires-scolaires-et-de-l-enfance](http://www.rdv360.com/direction-des-affaires-scolaires-et-de-l-enfance)**

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site **[www.douai.fr](http://www.douai.fr)**, disponible à la direction Éducation, enfance et jeunesse, 190 rue des Ferronniers à Douai et à l'accueil de la Mairie, à l'hôtel de ville.

L'inscription (non modifiable) se fait à la semaine complète, et le choix du centre s'effectue en fonction du thème, de la tranche d'âge et du mode de garde souhaités.

Le dossier d'inscription comprend les renseignements sur la famille, sur les réservations et pièces à fournir suivantes :

- une pièce d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- la copie du carnet avec vaccins obligatoires,
- une attestation d'assurance extrascolaire,
- une attestation du quotient familial CAF datant de moins de 3 mois,
- la fiche enfant avec photo,
- la fiche d'inscription,
- le questionnaire de santé pour le centre sportif et culturel.

Lors de l'inscription, les parents ou le représentant légal devront signaler toute situation particulière de l'enfant : problème de santé, allergie, situation familiale problématique.

Un temps d'échange avec le coordinateur jeunesse permettra de figer les modalités d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) fixant les conditions d'accueil. En cas d'allergie alimentaire, les paniers repas seront possibles, moyennant une participation financière de la famille pour l'encadrement, si la demande en a été faite lors de ce temps d'échange.

## 2. ABSENCES

Pour les absences de dernière minute, il est demandé aux familles **de le signaler** à la direction Éducation enfance et jeunesse par courriel sur l'espace famille avant 8h30 dès le 1<sup>er</sup> jour d'absence.

Le remboursement a lieu à partir du 2<sup>e</sup> jour d'absence.

## 3. FACTURATION

La facturation et le paiement s'effectuent lors de l'inscription. Le tarif est basé sur un forfait semaine et calculé en fonction du revenu familial et du lieu de résidence principale (Douaisiens, non-Douaisiens scolarisés à Douai).

Ce tarif comprend l'encadrement, les activités, l'alimentation (goûter et repas), l'hébergement (pour les séjours) et le transport.

Un paiement en deux fois est possible :

- Paiement d'un acompte de 50% le jour de l'inscription
- Paiement du solde avant la date de démarrage de l'accueil.

Différents modes de paiement sont acceptés : espèces (maxi. 300 €), virement bancaire, carte bancaire, chèque, chèque ANCV, chèque CESU.

## 4. RESPONSABILITÉ

Les enfants sont placés sous la responsabilité de la ville de Douai via le personnel encadrant les différents temps.

En outre, à chaque fin d'activités (fin de journée et de garderie soir), le ou les responsables légaux (déclarés dans le dossier unique) sont tenus de récupérer les enfants directement sur le lieu d'accueil, car les enfants non autorisés (autorisation à remplir au préalable) ne peuvent sortir seuls.

## 5. COMPORTEMENT

La collectivité attache une grande importance aux enjeux éducatifs en favorisant le vivre-ensemble entre les différents acteurs et le savoir-vivre entre individus. L'intérêt étant de permettre à l'enfant de devenir un citoyen réfléchi et respectueux, dans un cadre bienveillant et stable, partagé par tous les adultes. Cette aide permet à l'enfant de comprendre et apprendre la nécessité d'avoir un comportement adapté.

Ainsi, l'apprentissage de règles de vie collective protège et éduque l'enfant à interagir de manière respectueuse entre pairs, vis-à-vis des adultes et de ses camarades.

Dans le cas où l'enfant commet des actions irrespectueuses et/ou dangereuses, une sanction pourra être émise par l'autorité territoriale pour l'amener à réfléchir, à réparer ses actes.

Les adultes aident les enfants à comprendre que le non-respect d'une règle implique une sanction qui permettra une réparation.

Une sanction n'est pas une punition. La punition est l'expression d'un rapport de force (autoritarisme) alors que la sanction a une visée pédagogique dans le sens où elle doit permettre à l'enfant de comprendre son erreur pour mieux la réparer et ne plus la recommencer.

Ainsi, l'enfant est sanctionné pour les faits irrespectueux qu'il a commis.

En fonction de la gravité et/ou de la récurrence des problèmes de comportement constatés, le coordinateur jeunesse, en lien avec son équipe, prendra par ordre les décisions suivantes :

- 1/ Une sensibilisation préventive aux règles de vie avec l'enfant concerné
- 2/ Une rencontre avec la famille (par téléphone ou en RDV)
- 3/ Un avertissement par courrier signé par l'élue en charge de l'éducation, enfance et jeunesse
- 4/ Une exclusion temporaire
- 5/ Une exclusion définitive

## 6. RETARDS

Tout retard des parents ou des personnes autorisées à reprendre leur(s) enfant(s) fera l'objet d'un avertissement adressé aux familles. Au bout de deux retards consécutifs, une exclusion temporaire pourra être prononcée. En cas de retards répétés, l'enfant sera exclu définitivement de l'accueil.

Si un enfant n'a pas été repris à l'heure de fermeture, l'équipe d'animation cherchera à contacter la famille par tout moyen. En cas d'insuccès dans ces démarches, l'enfant sera confié au commissariat de police.

## 7. DÉPART DES ENFANTS

Si l'enfant de plus de 6 ans est autorisé à rentrer seul, les parents devront le signaler sur la fiche d'inscription.

Dans les autres cas, les familles doivent reprendre leur enfant au centre ou à l'arrêt de bus.

L'enfant ne pourra être repris que par une personne clairement identifiée et autorisée par les parents ou le responsable légal.

Aucun départ ne sera accepté durant la journée (sauf cas exceptionnel préalablement autorisé).

## 8. HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne sera pas accueilli. Il pourra réintégrer l'accueil de loisirs uniquement sur présentation d'un certificat médical de non-contagion. Toute maladie contagieuse se déclarant chez l'enfant ayant fréquenté les accueils doit être signalée dans les plus brefs délais.

Le personnel ne peut administrer aucun médicament. Seuls les soins des blessures sans gravité pourront être effectués (désinfection d'une plaie, pansement, contre-coups). En cas d'urgence (pour les blessures plus graves), l'équipe d'animation contactera les services de secours pour la prise en charge de l'enfant. Les parents ou le responsable légal en seront immédiatement informés. Pour la sécurité des enfants et du personnel, il est interdit d'apporter tout médicament et tout objet pouvant être dangereux.

## 9. TRANSPORT

Un transport gratuit en bus (navette et ramassage) est organisé afin de permettre aux enfants les plus éloignés des lieux d'accueils de pouvoir s'y rendre.

L'organisation sera communiquée lors de l'inscription. Un pédibus, alternative au transport motorisé, sera mis en place par l'équipe encadrante sur les courts trajets.

Pour toutes modalités de transport choisies lors de l'inscription, les options ne seront pas modifiables.

L'inscription de l'enfant implique l'autorisation de participer à toutes les activités dont des sorties avec des déplacements effectués en transport collectif.

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil sont susceptibles d'être modifiés en cas de sortie avec des déplacements effectués en transport collectif.

Les modalités de prise en charge des enfants lors des séjours et des colonies seront communiquées aux familles lors de la réunion de présentation.

## 10. INFOS PRATIQUES

Il est recommandé aux parents d'indiquer le nom des enfants sur les vêtements susceptibles d'être ôtés.

Il est indispensable de fournir la protection nécessaire (lunettes, chapeaux, casquettes, vêtements de pluie...) en fonction des conditions climatiques.

Il est fortement déconseillé aux enfants d'apporter de l'argent ou des objets de valeur (bijoux, téléphone portable...). La collectivité se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse.



## Inscrivez vos enfants aux accueils de loisirs et aux séjours sur l'**Espace Famille** !

### Comment faire ?

#### Vous avez déjà un compte

**Vous n'avez pas à créer de nouveau compte.**

Vous allez recevoir un courriel avec un nouveau login et un mot de passe qui vous donneront accès à votre espace famille.

Il vous suffira de vérifier ou modifier vos informations si nécessaire.

#### Vous n'avez jamais fait d'inscription et n'avez pas encore de compte

**Vous devez créer un compte en ligne sur [www.douai.fr](http://www.douai.fr) > espace famille**

Cliquez dans l'onglet "créer mon espace" et laissez-vous guider. Vous recevrez ensuite vos identifiants par mail qui vous permettront d'accéder à votre espace famille.

#### Plus d'infos et contact :

Direction Éducation, Enfance et Jeunesse  
190 rue des Ferronniers - 59500 Douai  
mail : [ecoles@ville-douai.fr](mailto:ecoles@ville-douai.fr) - Tél. 03 27 93 58 54

**douai.fr**   

